

Conférence téléphonique sur la crise sanitaire covid-19 avec le Ministre des Solidarités et de la Santé du 27 mars 2020

La Fédération FO des Personnels des Services Publics et des Services de Santé, et les autres organisations syndicales présentes au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière (FO, CGT, CFDT, UNSA, SUD) ont été invitées ce jour à une réunion téléphonique avec le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VÉRAN. Cette réunion téléphonique, reportée de 3 jours, avait pour but d'échanger sur la crise actuelle du Covid 19.

En amont de cette rencontre, FO avait fait parvenir au cabinet du ministre un courrier reprenant l'ensemble des propositions et revendications qui nous sont remontées de la base. Le Ministre s'est engagé à répondre rapidement par courrier à l'ensemble des questions. Vous trouverez en annexe le document que nous avons transmis, nous ne manquerons pas de publier sa réponse, lorsque nous en serons destinataires.

Force Ouvrière est une nouvelle fois intervenue en direct sur plusieurs points en complément du courrier :

- Nous avons regretté que le CHSCT national demandé le 3 mars par FO n'ait pas eu lieu. Le Ministre s'en est excusé et nous a proposé devant l'urgence de continuer l'exercice proposé ce matin à savoir une réunion hebdomadaire pour faire le point sur la situation ;
- Nous avons rappelé que seules les organisations syndicales représentatives pouvaient se prévaloir de représenter les agents de la FPH, et que nous regrettons que son premier acte politique ait été de rencontrer un collectif ;
- Concernant les annonces du Président de la République, le Ministre n'a pas été très prolixe. La prime promise aux agents n'est pas encore définie, ni sur le montant ni sur le périmètre d'attribution. Il en est de même sur l'augmentation de la valeur des heures supplémentaires. Quant au volet RH avec les revalorisations salariales, une négociation débutera avec les organisations syndicales après la crise. Toutefois dans les prochaines heures, le cabinet se rapprochera de nous en vue d'une discussion sur le montant, les modalités d'attribution et le périmètre de la prime exceptionnelle.
- Le Ministre a officiellement acté que tous les agents de la FPH qui auront contracté le virus seront considérés en maladie professionnelle, mais pour l'instant les contours de cette disposition ne sont pas écrits.
- Nous avons dit notre colère au Ministre devant la position intransigeante du secrétaire d'Etat, Olivier DUSSOPT, de maintenir la journée de carence, aux agents ayant contracté la maladie avant la parution du texte la suspendant, soit le 23 mars 2020. Olivier VÉRAN s'est engagé à revoir ce choix avec Mr DUSSOPT ! La Fédération FO-SPS a rappelé que nous sommes pour l'abandon total de la journée de carence.

Concernant l'approvisionnement en matériel et en masques : rien de nouveau. Les propos du Ministre sont les mêmes que ceux qu'il tient sur les plateaux TV. Nous avons rappelé la situation préoccupante des EHPAD et établissements médico-sociaux, qui prennent en charge sans matériel dans des conditions difficiles les résidents les plus fragiles. Nous avons également fait un point sur les DOM-TOM. Le Ministre dit être conscient des difficultés

Nous avons demandé également un état des lieux et un suivi du nombre d'agents hospitaliers contaminés.

Conclusion :

Si cette réunion était une première, elle nous laisse au milieu de gué. Peu de réponses aux questions, nous devons attendre soit les réponses à nos courriers soit d'être contactés par téléphone. Nous avons, plus que jamais, l'impression que le Ministère est dépassé par la situation et n'était pas prêt, comme les structures hospitalières à gérer une telle crise.

La Fédération FO-SPS va continuer de porter ses revendications et demande à l'ensemble de ses syndicats de nous faire remonter les éléments du terrain. Dès que nous aurons des informations nouvelles, nous vous les communiquerons.

Le Secrétariat Général FO Santé

Paris, le 27 mars 2020